



FICHE D'INFORMATION POUR LES CASTORS (7-8 ans mixte)

Description

À la branche Castors, on retrouve des garçons et des filles de 7 et 8 ans qui fonctionnent en unités mixtes. Une unité de castors, appelée colonie, compte une vingtaine d'enfants répartis en huttes d'environ cinq castors. Ces jeunes sont encadrés et animés par une équipe d'adultes, hommes et femmes. La pédagogie scout, fondée sur la participation des jeunes à toutes les étapes des activités qu'ils veulent réaliser, est naturellement adaptée à des enfants de 7 et 8 ans. Ceux-ci sont conviés à choisir, à préparer, à réaliser, à évaluer et à fêter leurs activités en compagnie des adultes qui les encadrent.

Les rencontres

Les rencontres se déroulent à tous les mercredis soirs de 18h30 à 20h00 et ont lieu au gymnase de l'école George-Etienne-Cartier (30, rue De Savoie). Les rencontres débutent à la mi-septembre et se poursuivent jusqu'à la mi-juin.

Les activités

Plusieurs activités sont organisées pour les castors au cours de l'année :

- Un camp d'automne (fin de semaine)
- Un camp d'hiver (fin de semaine)
- Un camp d'été (fin de semaine)
- Certaines sorties telles que : randonnées, glissade, quilles, cabane à sucre, rassemblements avec d'autres unités scout, et beaucoup d'autres!

Les frais d'inscription pour les Castors pour l'année 2017-18

Les frais d'inscription sont de **250\$ par enfant***. Ce montant couvre les frais suivants :

| | |
|--|-------|
| Cotisation au District des Trois-Rives (frais d'adhésion au Mouvement Scout et frais d'assurances) | \$120 |
| Matériel, badges, certaines sorties | \$50 |
| Frais administratifs (incluant les frais d'inscription et de formation des animateurs et des autres bénévoles) | \$80 |

Les parents dont plusieurs enfants s'inscrivent au cours d'une même saison peuvent profiter des rabais suivants :

- \$20 pour le 2^e enfant inscrit
- \$30 pour le 3^e enfant inscrit

***IMPORTANT - Les frais d'inscription n'incluent pas les coûts des trois camps.** Des frais supplémentaires, d'environ \$250 sont exigés pour couvrir les dépenses encourues par chaque unité. Pour couvrir ces frais, le comité de gestion organisera plusieurs campagnes de financement au cours de l'année. Les montants amassés seront attribués à chaque jeune selon leur participation aux campagnes de financement. Les campagnes sont facultatives; toutefois les jeunes qui ne participent pas devront assumer des frais supplémentaires pour pouvoir participer aux camps. Au printemps, un responsable de la gestion fournira un état de compte aux parents sur les montants amassés à date.

La période d'inscription

La période d'inscription débute en juin et se termine à la fin septembre. Toutefois, les inscriptions tardives peuvent être acceptées jusqu'en mars, tant que la limite du nombre d'enfants n'est pas atteinte, en tenant compte des ratios et limites établies par le District et des capacités de l'unité.

Le paiement

Les frais d'inscription doivent être payés au moment de l'inscription ou avant le 30 septembre. Le paiement peut se faire par chèque (au nom de « Scouts – 46^e Des Draveurs ») ou par argent comptant. Advenant une situation où un parent ne peut acquitter les frais au moment de l'inscription, il devra s'entendre avec le trésorier afin que des modalités de paiement soient établies à la satisfaction des deux (2) parties.

Si votre enfant quitte le groupe avant la fin de l'année scout, le responsable de son unité déterminera le montant qui a été dépensé à ce jour pour la Cotisation au District, les activités, les camps et les sorties. Si les dépenses attribuées sont inférieures au montant qui a été payé pour l'inscription, le groupe remboursera la différence. À cet effet, un compte-rendu des revenus et des dépenses pour votre enfant sera produit par le trésorier. Les montants amassés lors des campagnes de financement ne sont pas remboursables.

L'uniforme et le matériel du Castor

- **Items obligatoires:** le t-shirt vert Castors, l'insigne de Branche Castors, le nœud snap pour foulard et le livre de progression « À l'effort avec Castou » (coût total d'environ \$28.00). Le foulard scout et les autres badges sont inclus dans les frais d'inscription.
- **Items facultatifs :** Le *pantalon scout** gris foncé (anthracite) avec ceinture (\$45.75 +taxes), la pochette scout (\$12.00 +taxes) et le livre de chants et bans « De Notre Mieux » (\$4.99 + taxes)

*Si votre enfant n'a pas le *pantalon scout* il devra porter un pantalon style cargo de couleur terre (pas de jeans).

Le montant à déboursier sera exigé au moment de la commande de l'uniforme et du matériel. Les prix sont sous réserve de modifications.

Réunion de parents

Les parents doivent assister aux réunions qui sont planifiées par l'animateur responsable du groupe afin de:

- s'informer sur le programme d'activités, sur les questions touchant les uniformes, la promesse, les camps ou toute autre activité importante;
- faire part de leurs attentes et commentaires concernant la qualité des activités et la satisfaction de leur(s) enfant(s);
- participer en tant que parents représentants ou bénévoles, si nécessaire.

Assemblée Générale Annuelle

Tous les parents seront convoqués à une AGA qui aura lieu en octobre.

Pour d'autres renseignements sur les Castors

Site web : scoutsdesdraveurs.org

Courriel : castors46@hotmail.com

